Accusé de réception en préfecture 033-213301674-20190410-190410-20-DE Date de télétransmission : 12/04/2019 Date de réception préfecture : 12/04/2019

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

,

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 10 avril 2019

Objet

Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2018

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 avril 2019 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU**, **Maire de Floirac**.

Etaient présents :

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE EST DE:

33

Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme LAQUIEZE, Mme LOUKOMBO SENGA, M. MEYRE, M. BAGILET, Mme LARUE, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD, M. LE BARS, M. LEY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CAVALIERE à Mme N. LACUEY Mme MILLORIT à Mme GRANJEON Mme BONNAL à M. BOURIGAULT – M. DANDY à M. NAFFRICHOUX M. RAIMI à Mme COLLIN – M. LERAUT à M. DROILLARD

Absents:

M. BELLOC

M. Philippe VERBOIS a été nommé secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture 033-213301674-20190410-190410-20-DE Date de télétransmission : 12/04/2019 Date de réception préfecture : 12/04/2019

Monsieur le Maire rappelle que l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995 prévoit que les Collectivités Territoriales délibèrent tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières.

En 2018, le Conseil municipal ne s'est prononcé sur aucune cession ou acquisition immobilière.

Cessions immobilières : Néant

Acquisitions immobilières : Néant

Echanges fonciers : Néant

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2241-1; Vu l'avis de la Commission ressources humaines, administration générale et finances, marchés publics et nouvelles technologies réunie en date du 2 avril 2019;

Le Conseil Municipal, après délibéré

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2018.

Nombre de votants : 32 Suffrages exprimés : 32

Pour: 32 Contre: Abstention: Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME : A la Mairie de FLOIRAC, le 11 avril 2019

Le Maire,